

Des internats d'excellence aux internats de la réussite

À la rentrée 2013, les « internats d'excellence » initiés en 2008, sont devenus les « internats de la réussite pour tous ». Simple changement d'appellation suite au changement de majorité politique ou modification plus profonde du projet initial ?

En septembre 2011, *Tangente Éducation* n°18 faisait un premier bilan des internats d'excellence à l'occasion de l'opération « internats d'excellence en fête » qui, au mois de juin précédent, permit à 400 jeunes de présenter leurs travaux et de participer à différents ateliers (dont un atelier de jeux mathématiques animé par la FFJM).

Le recrutement des futurs internes se basait sur plusieurs critères fondamentaux. L'origine géographique en est un. À ce titre étaient concernés les élèves issus de milieux défavorisés ou du monde rural. Le niveau scolaire en est un autre. Ainsi l'internat d'excellence s'adressait à tout élève disposant d'un « potentiel scolaire » qui peinait à s'exprimer dans ses conditions ordinaires de scolarisation. Mais, dans tous les cas, la motivation constituait un prérequis indispensable.

Le programme a démarré modestement (13 établissements à la rentrée 2010, principalement des collèges, maillons faibles du système éducatif, pour environ 6 000 places), avant de s'étoffer (45 établissements à la rentrée 2012 pour plus de 10 000 places).

Les internats de la réussite sont « pour tous »

À la rentrée 2013, sous le ministère de Vincent Peillon, après un bilan de l'action des internats d'excellence, ceux-ci évoluent pour devenir *les internats de la réussite pour tous*.

Ce changement ne se voulait pas seulement un changement d'étiquette, sport que l'Éducation nationale a parfois pratiqué pour masquer les échecs ou semi-échecs de nombre de ses initiatives, mais un changement plus profond de l'esprit et de la portée du projet initial.

Des études menées par le ministère sur le bilan des internats d'excellence avaient fait apparaître de nombreux points positifs. Certains points négatifs ont cependant été mis en évidence :

- abandons dus à des difficultés d'intégration et à la coupure avec le milieu familial ;
- coûts trop importants restant à la charge des



Les journées « internats d'excellence en fête » organisées fin juin 2011 à Sophia-Antipolis. Au programme de ces journées : des rencontres avec des écrivains, des spectacles, de nombreuses activités physiques et sportives, des ateliers sur le développement durable et un atelier de jeux mathématiques

Rappelons le but de ces internats d'excellence créés à la rentrée 2008 sous le ministère de Xavier Darcos. Il s'agissait de sortir de leur milieu des jeunes méritants ayant de bonnes capacités, vivant dans un milieu défavorisé (principalement dans des zones d'éducation prioritaire ou des zones rurales isolées), afin de leur offrir des conditions plus favorables à la réussite de leurs études.

familles, y compris lorsque l'enfant est boursier, notamment les frais de transport lorsque le lieu de l'internat est éloigné du domicile familial ;

- accent excessif mis sur l'aide individuelle, au détriment d'une approche plus collective ;
- nombre de places insuffisant face aux besoins dans certains départements et certains territoires.

L'idée de base des *internats de la réussite pour tous* était donc de passer d'une offre partielle et trop limitée à une offre qui permette à toutes les familles qui le souhaitent d'accéder à une place, sans insister plus particulièrement sur le côté « potentiel scolaire ». Mais avec quels moyens ?

Rappelons qu'il existe aujourd'hui environ 230 000 places d'internat en France (soit 5 % de l'effectif scolaire), une majorité (217 000) concernant les lycées, qu'ils soient professionnels ou d'enseignement général. Or, c'est surtout au niveau des collèges que le besoin se fait sentir d'apporter une aide décisive aux enfants issus de milieux défavorisés. Et les collèges n'offrent en tout que 12 000 places d'internat.

Ce plan, qui court de 2015 à 2024, se propose de créer 6 000 nouvelles places d'internat dans des collèges. Une broutille, par rapport aux besoins. Néanmoins, un montant de 138 millions d'euros est dédié à ces constructions ou à la réhabilitation d'internats existants.

Un coût élevé, qui explique que les résultats tardent à se faire sentir (en deux ans, rien ne semble avoir bougé) et qui suscite des doutes quant à la véritable motivation des auteurs du projet.

M.C.

MC2+ : les stages de la réussite

D'autres actions comparables aux internats de la réussite ont été entreprises en direction d'élèves méritants et motivés. C'est la cas du programme MathC2+, initié en 2011 (voir *Tangente Éducation* n°19 de décembre 2011) et qui poursuivra son développement en 2015 – 2016. Le principe ? Proposer des stages de maths à destination d'élèves intéressés et volontaires. Ces stages s'organisent systématiquement hors milieu scolaire pendant les périodes chômées ou les vacances. Ils ont pour objectif de favoriser, pour des élèves issus de tous les milieux sociaux, les vocations pour les carrières scientifiques, de repérer et encourager les jeunes talents en mathématiques, de favoriser l'émergence d'une nouvelle culture scientifique et la rencontre entre le monde éducatif et le monde de la recherche. Ce ne sont ni des cours supplémentaires ni des séances de soutien, mais des occasions de faire des maths autrement.

Les modalités de sélection et d'organisation sont différentes d'une académie à l'autre. Sur Grenoble, par exemple, les élèves de 4^{ème}, 3^{ème} ou seconde provenant de toute l'académie peuvent participer. La sélection est dure (plus de 200 personnes pour 30 ou 40 places). Elle est effectuée par les IPR selon de nombreux critères : pas plus de deux élèves par établissement, pas d'élèves faisant deux fois le stage, si possible égalité garçons-filles, préférence pour les élèves domiciliés loin des « centres scientifiques », soit par leur milieu social, soit par le lieu d'habitation. Les candidats sont plutôt de bons élèves mais la motivation reste le critère le plus important.

Références et liens

- *Tangente Éducation* n° 18, page 2, *Internats d'excellence en fête*.
- <http://eduscol.education.fr/>
- <https://www.letudiant.fr/>

Le rôle de l'ANRU

En raison de son implication dans le projet *Internats d'excellence*, l'ANRU (Agence nationale pour la rénovation urbaine) a également été choisie pour piloter le financement du projet Cap'Maths (voir *Tangente* 166, p10).

Tout comme ce dernier, le projet *Internat d'excellence* (maintenant *Internats de la réussite*) est financé, en partie, par le programme des investissements d'avenir. L'ANRU coordonne les demandes de financement et vérifie les résultats.

L'ouverture de places d'internat d'excellence pouvait se faire de deux façons : par la création (construction ou réhabilitation d'un lieu) ou par la labellisation de places au sein d'internats déjà existants. L'objectif initial était de disposer pour 2020 de 20 000 places bénéficiant du recrutement particulier propre au dispositif. Ce premier plan (2010 – 2020) a affecté 400 millions d'euros de subvention à la création et à la réhabilitation de 12 000 places d'internat destinées à intégrer les internats d'excellence. Le nouveau programme de l'ANRU se propose de créer 5 500 places supplémentaires pour un budget de 138 millions d'euros.

Un coût élevé à la place d'internat, qui semble refroidir les ardeurs.